

## Compte-rendu du conseil municipal en date du 12 mai 2010

<b>Objet</b>	Conseil Municipal
<b>Date/heure</b>	Mercredi 12 mai à 17h00
<b>Lieu</b>	Mairie
<b>Présents</b> 5	MM. Paul BURRO, Thierry TAFINI, René LAURENTI, Max LAMBERT, Jean-Pierre COZZA
<b>Pouvoir</b> 1	Frédéric Martin à Paul Burro
<b>Absent</b> 6	Marilyn Saissi, Béatrice Saissi, Jean-Paul Duhet, Michèle Daideri, Marc Laurenti
<b>Secrétaire de séance</b>	Jean-Paul Duhet
<b>Date de convocation</b>	6 mai 2010

### ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du compte-rendu du conseil municipal en date du 14/04/2010
- 2) Convention marches-securises.fr avec le SICTIAM
- 3) Autorisation au Maire de signer le marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux à l'école communale
- 4) Attribution d'une part de la DGF du Parc du Mercantour de la commune au Pôle Intercommunal de Tourisme
- 5) Fixation d'un tarif forfaitaire pour les manifestations occupant le domaine public organisées par les associations
- 6) Demande de dérogation pour le permis de M. Anton
- 7) Règlement d'urbanisme : recommandations architecturales
- 8) Mise à jour du tableau des effectifs de la mairie
- 9) Adoption d'un règlement des congés annuels et autorisations d'absences
- 10) Annulation de la demande de subventions pour la cabane de Montjoia
- 11) Questions diverses

Le décompte des présents fait apparaître que le quorum n'est pas atteint, aucune délibération n'est donc possible.

Monsieur le Maire informe qu'il va convoquer à nouveau le Conseil le mercredi 19 mai prochain à 17h00.

Cette seconde réunion se tiendra sans exigence de quorum, conformément à l'article L21-21-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

En l'absence de remarque la séance est levée à 17h30.